

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MODULE 2

Ce module présente la Belgique dans son contexte géopolitique. Il aborde le paysage institutionnel de la Belgique ainsi que les éléments qui fondent l'organisation démocratique de l'État : le suffrage universel, le pluralisme politique, la monarchie constitutionnelle, la séparation des pouvoirs, l'État de droit. Il souligne certains droits, obligations et principes tels qu'ils apparaissent dans la « Constitution belge » et les situe par rapport à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne.

Il s'attarde sur une question sensible, la neutralité de l'État et se termine par une réflexion sur les possibilités de participation à la vie politique offertes aux personnes migrantes.

Ses thématiques abordent des notions qui sont au cœur de la citoyenneté : la participation démocratique à la vie politique, la reconnaissance de droits et de devoirs, la solidarité au travers du financement de la sécurité sociale, etc. Elles soulèvent quelques questionnements interculturels autour des notions du « Je », du « Nous » et de l'« Universel », de la solidarité et de la place de la religion dans la conduite de l'État et, plus généralement, dans la société.

LISTE DES THÉMATIQUES ABORDÉES DANS LE MODULE 2

- Présentation générale du Module 2
- Déroulement du Module 2
- Situer géographiquement la Belgique et ses régions - Les trajectoires migratoires
- La Belgique, une nation mosaïque
- Présentation générale de l'État – Les trois pouvoirs - La fonction publique
- La Belgique, un État fédéral
- Le suffrage universel – Le pluralisme politique – Une monarchie constitutionnelle
- Marquer une pause : une activité dynamisante sur le «Juste » et l' «Injuste
- la séparation des pouvoirs et l'État de droit.
- Neutralité de l'État.
- Participer à la vie politique